

MC/2330

**Original : anglais
3 novembre 2011**

CENTIEME SESSION

**DEMANDE DE REPRESENTATION EN QUALITE D'OBSERVATEUR
SOUMISE PAR LA COMMUNAUTE D'AFRIQUE DE L'EST (CAE)**

**DEMANDE DE REPRESENTATION EN QUALITE D'OBSERVATEUR
SOUMISE PAR LA COMMUNAUTE D'AFRIQUE DE L'EST (CAE)**

1. Par lettre datée du 13 juin 2011, dont une copie est reproduite à l'annexe I, le Secrétaire général de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) a officiellement demandé que le statut d'observateur aux réunions du Conseil de l'OIM soit accordé à la CAE. La réponse du Directeur général, datée du 29 juin 2011, est reproduite à l'annexe II. Cette question sera inscrite à l'ordre du jour provisoire de la centième session du Conseil.
2. Cette question relève de l'article 10 du Règlement du Conseil, qui dispose que le Conseil peut admettre à ses réunions, à leur demande, des organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, s'occupant de migration, de réfugiés ou de ressources humaines, en qualité d'observateurs.
3. Un projet de résolution correspondant sera soumis au Conseil lorsque cette question appellera une décision.

Annexe I

**LETTRE DATEE DU 13 JUIN 2011 ADRESSEE PAR LE SECRETAIRE GENERAL DE
LA COMMUNAUTE D'AFRIQUE DE L'EST (CAE) AU DIRECTEUR GENERAL DE
L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS**

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de me référer aux relations établies à ce jour entre l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et la Communauté d'Afrique de l'Est.

Les programmes et activités de l'OIM dans le domaine de la migration présentent un grand intérêt pour la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) pour les raisons suivantes :

- a) La Communauté d'Afrique de l'Est s'emploie à forger et à maintenir des relations et des accords de coopération avec d'autres organisations régionales et internationales intéressées par ses objectifs ;
- b) La Communauté d'Afrique de l'Est a besoin de travailler en synergie et de collaborer avec des organisations régionales et internationales œuvrant dans les domaines ci-après :
 - i) La gestion des réfugiés, une composante fondamentale des programmes pour la paix et la sécurité régionales de la CAE ; et
 - ii) Les mouvements de personnes, qui seront renforcés par l'établissement et la consolidation du Marché commun de la CAE.

La Communauté d'Afrique de l'Est souhaite donc nouer des relations plus étroites avec l'OIM. A cette fin, elle désire obtenir le statut d'observateur auprès de l'OIM, et vous prie de soumettre sa demande au Conseil de l'OIM pour examen.

[Formule de politesse]

Annexe II

**LETTRÉ DATEE DU 29 JUIN 2011 ADRESSEE PAR LE
DIRECTEUR GENERAL DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE
POUR LES MIGRATIONS AU SECRETAIRE GENERAL DE
LA COMMUNAUTE D'AFRIQUE DE L'EST (CAE)**

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 13 juin 2011 portant la référence SGN/4/10, par laquelle vous m'informez que les programmes et activités de l'OIM dans le domaine de la migration présentent un grand intérêt pour le Secrétariat de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), et que vous souhaitez établir des relations plus étroites avec l'OIM. La coopération croissante entre nos deux organisations, dont témoigne la signature d'un mémorandum d'accord, le 5 juin 2006, entre la CAE et l'OIM, ainsi que la participation active de l'OIM à la mise en œuvre du Protocole sur le marché commun instituant la libre circulation des personnes et de la main-d'œuvre, le droit d'établissement et le droit de résidence, augurent bien de notre future collaboration.

J'ai pris bonne note de votre souhait d'obtenir le statut d'observateur auprès de l'Organisation internationale pour les migrations. A cet égard, je ferai le nécessaire pour que la demande de votre organisation soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine session ordinaire du Conseil de l'OIM, qui se tiendra du 5 au 7 décembre 2011. Un document présentant formellement la demande de la Communauté d'Afrique de l'Est sera transmis en temps utile à tous les Etats Membres et observateurs de l'OIM. Je ne manquerai pas de vous en faire parvenir ultérieurement un exemplaire, avec les ultimes détails et précisions concernant les questions de procédure relatives à la session du Conseil.

C'est avec grand plaisir que j'ai reçu la demande de statut d'observateur de votre organisation. C'est pourquoi, je me réjouis à la perspective d'un resserrement des liens entre l'OIM et la Communauté d'Afrique de l'Est.

[Formule de politesse]